

## J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24

Département(s) de publication : 85

I. II. III. IV. VI.

### AVIS DE MARCHÉ

#### Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

#### SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

##### I.1) NOM ET ADRESSES

SDIS 85, Les Oudairies , 85000, LA ROCHE SUR YON, Téléphone : (+33) 02 51 45 49 48,

Courriel : [sajcp@sdis-vendee.fr](mailto:sajcp@sdis-vendee.fr), Code NUTS : FRG05

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <http://www.sdis85.com>

Adresse du profil acheteur : <https://sdis85.e-marchespublics.com>

##### I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

##### I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse suivante : <https://sdis85.e-marchespublics.com>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

autre adresse :

**Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :**

par voie électronique à l'adresse : <https://sdis85.e-marchespublics.com>

à l'adresse suivante :

##### I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Organisme de droit public

##### I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Ordre et sécurité publics

#### SECTION II : OBJET

##### II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

**II.1.1) Intitulé :** Maintenance des installations électriques, des groupes électrogènes, des alarmes incendie et des onduleurs du SDIS de la Vendée

Numéro de référence : AO2104

**II.1.2) Code CPV principal :**

Descripteur principal : 50700000.

**II.1.3) Type de marché**

**Services**

**II.1.4) Description succincte :** Maintenance des installations électriques, des groupes

électrogènes, des alarmes incendie et des onduleurs du SDIS de la Vendée

**II.1.5) Valeur totale estimée :**

Valeur hors TVA : 85 000 euros

**II.1.6) Information sur les lots :**

Ce marché est divisé en lots : Non

**II.2) DESCRIPTION**

**II.2.1) Intitulé :** .

Lot n° :

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 50700000.

**II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRG05|

Lieu principal d'exécution : Direction et centres de secours du SDIS de la Vendée

**II.2.4) Description des prestations :** Maintenance des installations électriques, des groupes électrogènes, des alarmes incendie et des onduleurs du SDIS de la Vendée

**II.2.5) Critères d'attribution**

Critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Caractéristiques opérationnelles(jugées selon 3 sous-critères) / Pondération : 40

2. délai d'exécution(jugé selon 3 sous-critères) / Pondération : 5

Coût :

1. Coût (jugé selon 4 sous-critères) / Pondération : 55

**II.2.6) Valeur estimée**

Valeur hors TVA : 83 500 EUR.

**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre commence à compter du 1er janvier 2022 ou à compter de la date de notification si postérieure. Il se termine au 31 décembre 2022. L'accord-cadre est reconductible de manière tacite 3 fois, par période d'un an, du 1er janvier au 31 décembre. La durée globale du marché n'excèdera pas 4 ans.

**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : oui

**II.2.11) Information sur les options**

Options : oui

Description des options : Marché reconductible

**II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

**II.2.14) Informations complémentaires :** Variante exigée 1 Centres de secours Mixtes en plus pour la maintenance curative Variante exigée 2 Relais transmissions en plus pour la maintenance curative

## **SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

### **III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION**

#### **III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions :

#### **III.1.2) Capacité économique et financière**

Liste et description succincte des critères de sélection :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

#### **III.1.3) Capacité technique et professionnelle**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

#### **III.1.5) Informations sur les marchés réservés :**

### **III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**

#### **III.2.1) Information relative à la profession**

#### **III.2.2) Conditions particulières d'exécution :**

#### **III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

#### **III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non

## **SECTION IV : PROCÉDURE**

### **IV.1) DESCRIPTION**

#### **IV.1.1) Type de procédure**

procédure ouverte

#### **IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

#### **IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**

#### **IV.1.5) Information sur la négociation**

#### **IV.1.6) Enchère électronique :**

#### **IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics oui

### **IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

#### **IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure**

Numéro de l'avis au JO série S :

#### **IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

03 Novembre 2021 à 12:00

#### **IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

Date :

#### **IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**

:

français

#### **IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

#### **IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres**

Date : 03 Novembre 2021 à 12:30 Lieu : Direction du SDIS de la Vendée

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture : Ouverture des plis électroniques par le Service des Affaires Juridiques et de la Commande Publique

## **SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

### **VI.1) RENOUELEMENT**

Il s'agit d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :dernier trimestre 2025

### **VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**

### **VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

### **VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**

#### **VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île Gloriette CS 24111, 44041, nantes cedex,

#### **VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :**

DIRECCTE PAYS DE LA LOIRE CCRA, 22 mail Pablo Picasso BP 20209, 44042, NANTES cedex 1,

#### **VI.4.3) Introduction de recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Tout recours gracieux peut être adressé au SDIS de la Vendée dans un délai de deux mois à compter de la date de notification d'une décision. Dans les conditions fixées par le code de justice administrative français (cja), peuvent être formés devant le tribunal administratif de Nantes :

- un référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (art. L551-1 à 12 et R551-1 à 6 cja) ;
- un référé contractuel, après la signature du contrat, dans les 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution au jeu et pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, à compter de la notification de la conclusion du contrat, ou à défaut d'un tel avis, dans les six mois à compter du lendemain de la date de conclusion du contrat (art. L551-13 à L551-23 cja);
- un recours en excès de pouvoir formé contre une décision, dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée ou à partir d'une décision implicite de rejet (art. R421-1 à 7 cja);
- pour les concurrents évincés ainsi que pour tout tiers intéressé, et après la signature du contrat, un recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées en application

des décisions du Conseil d'Etat n° 358994 du 4 avril 2014 et n° 398445 du 30 juin 2017. Le code de justice administrative français est consultable sur le site officiel " legifrance - le service public de la diffusion du droit " : <http://www.legifrance.gouv.fr>. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens " accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>.

**VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**

**VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

30 Septembre 2021